WMO OMM





World Meteorological Organization Organisation météorologique mondiale Organización Meteorológica Mundial Всемирная метеорологическая организация 旧大公山上 旧兵或 世界气象组织

Secrétariat

7 bis, avenue de la Paix – Case postale 2300

CH 1211 Genève 2 – Suisse Tél.: +41 (0) 22 730 81 11 Fax: +41 (0) 22 730 81 81

wmo@wmo.int - public.wmo.int

23 janvier 2018

Notre réf.: 01227/2018/CLW/CLPA/CCI-17/

Experts-and-TECO-2018

Annexes: 3

Objet: Informations supplémentaires concernant la dix-septième session de la

Commission de climatologie, la désignation d'experts de la CCI et la

conférence technique (TECO)

Suite à donner: Désigner des experts de la CCI avant le 31 mars 2018 et proposer au plus

tard le **23 février 2018** la candidature de personnes souhaitant faire des

exposés pendant la conférence technique

Madame, Monsieur,

Par la présente, je tiens à vous inviter à désigner des experts pour mener à bien les travaux de la Commission de climatologie (CCl) et à vous fournir de plus amples informations sur la dix-septième session de la CCl qui se tiendra à Genève, les 10 et 13 avril 2018, et la conférence technique qui aura lieu les 11 et 12 avril 2018. Conformément à la lettre du 9 janvier 2018 (réf.: 42268/2017/SG/LCP/CNF/CCl-17), je vous rappelle que l'inscription en ligne à ces deux événements se fait via le système d'enregistrement en ligne disponible à l'adresse https://eventregistration.wmo.int/register/. L'identifiant et le mot de passe qui ont été communiqués par courriel à tous les représentants permanents restent valables.

Désignation d'experts de la CCI

À sa session, la CCI envisagera, entre autres, les propositions visant à la doter d'une nouvelle structure de travail pour la dix-septième intersession (2018-2022) (annexe I). En conséquence, elle devrait adopter les points ci-après, conformément aux propositions de son Groupe de gestion actuel:

- 1. La Commission déterminera les domaines d'action qui serviront de cadre à ses travaux pendant la prochaine intersession;
- 2. Elle devrait aussi décider de rétablir un groupe de gestion chargé de coordonner, d'orienter et de superviser la mise en œuvre des diverses activités qu'elle mènera pendant la prochaine intersession;
- 3. Pendant la session, les membres de la Commission pourront soumettre la candidature d'experts susceptibles de faire partie du groupe de gestion;

Aux: Représentants permanents (ou directeurs des Services météorologiques ou hydrométéorologiques) des Membres de l'OMM

cc: Conseillers en hydrologie auprès des représentants permanents
 Président et vice-président de la CCI
 Membres de la CCI
 Membres des OPACE

4. En outre, la Commission établira une base de données dans laquelle figureront les experts désignés par les Membres, qui seront sélectionnés, lorsque de besoin, pour mener à bien, pendant l'intersession, les activités des organes subsidiaires qu'elle aura définies dans chaque domaine d'action.

Les experts qui auront été désignés peuvent venir de tout service ou organisme de votre pays pour autant qu'ils disposent des compétences requises. À cet égard, je vous rappelle que le Dix-septième Congrès météorologique mondial (2015) a adopté la Stratégie de l'OMM pour l'égalité entre les femmes et les hommes, qui stipule que les commissions techniques doivent s'atteler à «faire en sorte qu'au minimum 30 % des membres de leurs structures de travail soient des femmes et que ce pourcentage augmente progressivement à chaque période financière. L'objectif à long terme est d'atteindre la parité homme-femme parmi les membres».

Le formulaire de désignation ci-joint (annexe II) doit être soumis, de préférence sous format Word, par courrier électronique à l'adresse cca@wmo.int. S'il n'est pas possible d'insérer une signature électronique, veuillez joindre également une version scannée de la page sur laquelle figure la signature. Par ailleurs, pour que les informations relatives aux qualifications des candidats puissent être présentées de manière uniforme, chaque expert qui aura été désigné doit remplir un formulaire de renseignements professionnels (disponible en anglais seulement). Veuillez noter que le formulaire de renseignements professionnels, ainsi que le formulaire de désignation ci-joint peuvent être téléchargés à l'adresse http://meetings.wmo.int/CCI-17.

Le formulaire de désignation et le formulaire de renseignements professionnels doivent être soumis de préférence le **31 mars 2018** au plus tard pour que les participants à la dix-septième session de la CCI puissent disposer de ces informations. Si votre pays n'envisage pas, à l'heure actuelle, de se faire représenter à la session de la CCI, il est d'autant plus important que vous répondiez favorablement à cette invitation à désigner des candidats, car cela permettra à des experts de votre pays d'être pris en considération lorsque la Commission procédera à des nominations durant la session ou lorsque le Groupe de gestion s'en chargera après la session. Une fois encore, je tiens à vous rappeler que c'est la Commission, lors de sa session, qui décide en dernière analyse de la constitution et de la composition du Groupe de gestion.

Conférence technique (TECO)

Une conférence technique intitulée «Des services climatologiques à l'appui de l'élaboration de politiques et de la prise de décision» aura lieu à Genève, pendant la dix-septième session de la CCI, les 11 et 12 avril 2018 (annexe III). Veuillez noter que la conférence se déroulera en anglais seulement. Les participants à la session de la CCI sont également invités la conférence technique. Vous trouverez des informations relatives à cette conférence à l'adresse http://meetings.wmo.int/CCI-17/. La conférence a pour objectif de souligner la pertinence des résultats obtenus par la CCI pendant l'intersession et leur application, les besoins actuels et futurs, ainsi que les domaines sur lesquels il est proposé d'axer les travaux, afin que la Commission puisse décider de la voie à suivre en connaissance de cause.

Les intervenants de la conférence seront sélectionnés principalement à partir de la liste des participants à la conférence et à la session de la Commission, en tenant compte des domaines abordés pendant la conférence, de la représentation hommes/femmes et de l'équilibre régional. Par conséquent, je vous saurais gré de bien vouloir communiquer de manière officieuse au Comité d'organisation par courrier électronique à l'adresse cca@wmo.int, le 23 février 2018 au plus tard, la liste des membres de votre délégation qui devraient prendre part à la conférence, en indiquant s'ils souhaitent faire un exposé à cette occasion. Ces exposés seront l'occasion de mettre en lumière l'utilisation des outils, orientations, produits et pratiques de la CCI et de déterminer les domaines dans lesquels il conviendra de renforcer ces éléments. Les personnes souhaitant faire un exposé seront contactées directement au début du mois de mars 2018.

Nous espérons que les frais de participation à la conférence technique seront pris en charge par le gouvernement de votre pays. Si toutefois cela n'était pas possible, l'OMM pourrait envisager d'accorder, sur demande, une assistance financière à cet égard. Des ressources financières limitées ont été prévues pour payer les billets d'avion à un nombre limité de participants et leur verser une somme forfaitaire en lieu et place de l'indemnité journalière de subsistance. Veuillez noter que l'assistance financière sera accordée en priorité aux experts des pays en développement et des pays à économie de transition et se limitera à ceux d'entre eux qui participeront aussi à la dix-septième session de la CCI. Le formulaire de demande d'assistance financière peut être téléchargé à l'adresse http://meetings.wmo.int/CCI-17 et doit être renvoyé par courrier électronique à l'adresse cca@wmo.int le 23 février 2018 au plus tard.

Informations supplémentaires

Les documents de session, ainsi que les documents d'information s'y rapportant, sont en cours d'élaboration et seront mis en ligne au fur et à mesure qu'ils seront disponibles à l'adresse http://meetings.wmo.int/CCl-17. Les membres de la Commission sont invités à les consulter régulièrement et à communiquer leurs observations avant le début de la session, de préférence en mode «suivi des modifications», à l'adresse cca@wmo.int.

En vous remerciant du soutien que vous apportez aux programmes et activités de l'OMM, notamment à la Commission de climatologie, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

(E. Manaenkova) pour le Secrétaire général

ORGANISATION MÉTÉOROLOGIQUE MONDIALE

Commission de climatologie (CCI)

Projet de structure présenté à la CCI à sa dix-septième session (pour la période 2018-2022) (tel qu'il a été recommandé par le Groupe de gestion de la CCI)

Domaine d'action 1: Surveillance du climat, données et évaluation

1.1 Observations climatologiques

- 1.1a **Rapporteur** pour l'établissement de réseaux d'observation de référence et de stations d'observation à longue échéance
 - Mission: Fournir des orientations sur les critères d'établissement des réseaux d'observation de référence, en mettant particulièrement l'accent sur les aspects liés au changement climatique.
- 1.1b Conseiller de la CCI chargé des spécifications minimales associées à des applications climatologiques spécifiques pour les réseaux qui ne relèvent pas des SMHN et les réseaux bénévoles (il fera partie du Groupe de gestion de la CCI et assurera la liaison avec les responsables du Système d'information sur les services climatologiques, du WIGOS et du SMOC)
 - Mission: Fournir des avis relatifs aux spécifications minimales (concernant les données et les métadonnées) associées à des applications climatologiques spécifiques pour les réseaux qui ne relèvent pas des SMHN et les réseaux bénévoles.
- 1.2 **Équipe d'experts** pour le sauvetage et la gestion de données
 - Mission: Superviser la mise en œuvre de l'initiative internationale de l'OMM de sauvetage de données, fournir des orientations sur les projets s'y rapportant et veiller à ce que les spécifications des systèmes de gestion des données climatologiques et le soutien aux utilisateurs soient actualisés.
- 1.3 **Équipe d'experts** sur l'élaboration et la gestion de données
 - Mission: Fournir des orientations en ce qui concerne les données climatologiques (contrôle de la qualité, homogénéisation, incertitude, traçabilité et maturité) et assurer la liaison avec d'autres programmes de manière à ce qu'une approche de gestion commune des données nécessaires aux services climatologiques soit adoptée.
- 1.4 **Groupe de travail** sur l'échange de données climatologiques
 - Mission: Appuyer l'application effective de la résolution 60 (Cg-17), notamment en étudiant les besoins en matière de données et la définition de ces besoins et en favorisant des mécanismes et des mesures d'incitation.
- 1.5 Équipe d'experts pour la mise en place de politiques relatives au climat
 - Mission: Appuyer l'élaboration régulière, par l'OMM, de déclarations de qualité sur l'état du climat, assurer la synergie avec le GIEC et le SMOC en ce qui concerne les indicateurs climatiques, superviser l'évaluation des relevés mondiaux relatifs aux extrêmes météorologiques et climatiques et encadrer l'utilisation des informations sur le changement climatique.

- 1.6 **Équipe d'experts** pour la surveillance opérationnelle du climat
 - Mission: Fournir des orientations aux SMHN et aux centres climatologiques régionaux en ce qui concerne les outils, les techniques et les logiciels utilisés pour les besoins de la surveillance opérationnelle du climat et de l'évaluation des produits connexes, et promouvoir l'utilisation des données de télédétection.

Domaine d'action 2: Exploitation du Système d'information sur les services climatologiques (SISC)

- 2.1 **Équipe d'experts interprogrammes** pour les activités régionales relatives au climat (équipe mixte CCI/CSB)
 - Mission: Appuyer les activités des centres climatologiques régionaux et des forums régionaux sur l'évolution probable du climat relatives à l'ensemble des fonctions du SISC, en fournissant notamment des orientations techniques quant à la désignation officielle des centres climatologiques régionaux et des évaluations à ce sujet.
- 2.2 **Équipe d'experts interprogrammes** pour les prévisions opérationnelles infrasaisonnières et à plus longue échéance (équipe mixte CSB/CCI)
 - Mission: Fournir des orientations sur les prévisions opérationnelles à l'échelle mondiale et sur leur utilisation optimale au niveau régional et national.
- 2.3 **Équipe spéciale** chargée de la boîte à outils sur les services climatologiques et de la réduction d'échelle
 - Mission: Superviser l'élaboration et le déploiement de la boîte à outils sur les services climatologiques à l'échelle régionale et nationale, ainsi que l'élaboration de directives concernant l'application à plus petite échelle des prévisions et projections saisonnières.
- 2.4 **Équipe d'experts** sur l'adaptation des informations climatologiques (Cette équipe relève aussi du domaine d'action 3 et est la même que celle mentionnée au point 3.4)
 - Mission: Fournir des orientations sur l'adaptation des informations climatologiques aux utilisateurs en vue de favoriser la prise de décision, y compris sur les bonnes pratiques dans le domaine de l'utilisation des informations climatologiques.

Domaine d'action 3: Des services climatologiques dans l'intérêt de la société

- 3.1 Équipe d'experts pour la gestion des risques liés au climat
 - Mission: Mettre en évidence les approches à adopter au niveau régional dans le domaine de la gestion des risques climatiques, préciser la manière de faire participer les utilisateurs dans ce domaine, et fournir des orientations sur la mise en œuvre au niveau national.
- 3.2 **Équipe d'experts** pour les indices climatiques sectoriels
 - Mission: Améliorer les outils logiciels utilisés pour calculer les indices climatiques sectoriels, accroître le nombre de développeurs et faciliter l'adaptation de ces outils de manière à répondre aux besoins de chaque région.
- 3.3 **Équipe d'experts** chargée des cadres nationaux pour les services climatologiques
 - Mission: Fournir des orientations concernant l'établissement de cadres nationaux pour les services climatologiques, y compris à propos des forums nationaux sur l'évolution probable du climat, l'accès aux produits régionaux ou mondiaux pertinents, la mise en relation avec les stratégies nationales, régionales et mondiales et le renforcement des plates-formes nationales de réduction des risques de catastrophes et d'adaptation au changement climatique.

- 3.4 **Équipe d'experts** sur l'adaptation des informations climatologiques (Cette équipe relève aussi du domaine d'action 2 et est la même que celle mentionnée au point 2.4)
 - Mission: Fournir des orientations sur l'adaptation des informations climatologiques aux utilisateurs en vue de favoriser la prise de décision, y compris sur les bonnes pratiques dans le domaine de l'utilisation des informations climatologiques.

Domaine d'action 4: Développement des capacités dans le domaine des services climatologiques

- 4.1 Équipe d'experts chargée de la mise en valeur des ressources humaines
 - Mission: En coordination avec les responsables du Programme d'enseignement et de formation professionnelle de l'OMM, fournir des orientations sur les critères applicables en matière de compétences et de performance dans le domaine des services climatologiques. Fournir des avis sur les programmes et modules de formation en climatologie des centres régionaux de formation professionnelle.
- 4.2 **Équipe d'experts** pour le *Guide des pratiques climatologiques*
 - Mission: Veiller à ce que le Guide des pratiques climatologiques (OMM-N° 100, publication obligatoire) soit à jour et reflète les progrès scientifiques les plus récents dans ce domaine.
- 4.3 Équipe d'experts chargée des activités de communication et de sensibilisation
 - Mission: Formuler des avis quant aux meilleures pratiques en matière de communication et aux politiques dans le domaine de l'information climatologique, en coordination avec le Secrétariat de l'OMM et ses organes coparrainés (notamment le GIEC, le SMOC et le PMRC).
- 4.4 **Équipe d'experts** pour le renforcement des capacités à l'appui de la prestation de services, y compris la gestion de la qualité
 - Mission: En relation avec le domaine d'action 3, fournir des avis sur le renforcement des capacités à l'appui de la prestation de services dispensés par les SMHN, appuyer la composante du CMSC dans ce domaine en fournissant du matériel didactique de manière à faciliter la mise en œuvre de la gestion de la qualité dans les services climatologiques au sein des SMHN et fournir des orientations aux SMHN à l'occasion du passage à la nouvelle norme ISO 9001: 2015.

Équipe de coordination de la mise en œuvre du Système d'information sur les services climatologiques. Dans la mesure où les activités de cette équipe se rapportent à tous les domaines d'activités de la CCI, ainsi que ceux d'autres commissions techniques de l'OMM, elle sera établie par le président après la dix-septième session de la CCI.

• Mission: Fournir des conseils à la Commission et y assurer les activités de coordination pour veiller à ce que tous les domaines d'action participent aux réalisations et aux contributions en faveur du SISC, en lien étroit avec les projets de mise en œuvre du CMSC.



ORGANISATION MÉTÉOROLOGIQUE MONDIALE COMMISSION DE CLIMATOLOGIE

FORMULAIRE DE DÉSIGNATION

CANDIDATURES D'EXPERTS AUX ORGANES SUBSIDIAIRES DE LA COMMISSION

Nom	Prénom	Sexe	Tél.	Courriel

Pour chaque candidat, veuillez soumettre, le **31 mars 2018** au plus tard, un formulaire de renseignements professionnels dûment rempli, sous forme électronique (disponible à l'adresse http://meetings.wmo.int/CCI-17). Les candidatures qui ne s'accompagneraient pas de ce formulaire pourraient ne pas être prises en considération. (Le cas échéant, il est possible d'ajouter des feuilles).

Je suis conscient(e) du fait que la présentation d'un candidat suppose que l'organisme auquel il est rattaché s'engage à lui apporter toute l'aide voulue pour l'accomplissement de ses tâches, et que pendant les quatre ans que dure sa mission, un expert doit pouvoir y consacrer au moins un mois par an. Par conséquent, les candidatures doivent répondre aux conditions suivantes:

- a) Le candidat doit être un spécialiste du domaine pour lequel il est désigné et avoir une expérience récente sur le plan international;
- b) Le candidat doit avoir une bonne connaissance d'une langue de travail de l'OMM;
- c) Le candidat doit être disposé et apte à s'acquitter des tâches correspondant à ses fonctions;
- d) L'employeur du candidat doit faire en sorte que celui-ci dispose du temps nécessaire pour s'acquitter des tâches correspondant à ses fonctions.

Je suis aussi conscient(e) du fait que la présentation dudit candidat suppose que je donne mon consentement préalable (exigé aux termes de la règle 36 alinéa a) du Règlement général de l'OMM) pour sa participation aux travaux de la Commission. Il s'agit en effet de faire en sorte que le programme de travail proposé lors de la dix-septième session de la CCI puisse être rapidement mis en œuvre.

Date:	
Signature du/de la Représentant(e) permanent(e):	

Le présent formulaire, dûment rempli, doit être renvoyé à:

Monsieur le Secrétaire général Organisation météorologique mondiale

> 7 bis, avenue de la Paix Case postale 2300 1211 GENÈVE 2 Suisse

Courriel: cca@wmo.int

Date limite pour le dépôt des candidatures: 31 mars 2018

Conférence technique de l'OMM

Des services climatologiques intégrés à l'appui de l'élaboration de politiques et de la prise de décision

Genève, Suisse, 11 et 12 avril 2018

La Commission de climatologie (CCI) de l'OMM oriente les activités d'une des composantes du Programme climatologique mondial: le Programme mondial des services climatologiques. De plus, elle joue un rôle central dans la mise en œuvre du Système d'information sur les services climatologiques (SISC) du Cadre mondial pour les services climatologiques (CMSC). Le SISC est le système d'exploitation qui recueille, stocke, traite et diffuse les données et informations sur le climat passé, présent et futur en fonction des besoins des utilisateurs et dans le respect des procédures définies par les gouvernements et autres fournisseurs de données. Il constitue la composante opérationnelle de base du CMSC aux plans national, régional et mondial et représente un apport clé de l'OMM au CMSC (résolution 17 (Cg-16)). Pendant la dernière intersession (2014-2018), les équipes d'experts de la CCI ont significativement contribué à faire progresser la mise en place du SISC.

Entre les deux jours de la dix-septième session de la CCI, une conférence technique sera intercalée pour faire le point sur les besoins des Membres de l'OMM ainsi que sur les progrès récemment accomplis et les futures étapes à prévoir pour favoriser l'intégration des services climatologiques à l'appui de l'élaboration de politiques et de la prise de décision au niveau national.

La conférence donnera l'occasion de débattre et d'échanger des informations afin de réfléchir aux orientations stratégiques de la Commission et aux domaines qui méritent une attention particulière pendant la prochaine intersession. Elle permettra également de mettre en valeur le rôle fondamental de plate-forme d'intégration que joue le SISC afin d'offrir des services climatologiques pratiques et axés sur les besoins des utilisateurs.

Une discussion de haut niveau réunira de grands acteurs mondiaux des services climatologiques afin d'envisager les défis à relever et les opportunités à saisir s'agissant de l'intégration des services climatologiques, y compris l'implantation des systèmes de base, les stratégies de prestation de services et les priorités en termes de développement des capacités, compte tenu des liens étroits qui existent entre le milieu de la recherche sur le climat et celui des activités climatologiques ainsi que de l'intensification des rapports avec les différents utilisateurs.

Ordre du jour provisoire

Note: La liste des intervenants et les titres des exposés des séances 1 à 5 seront finalisés après le 23 février 2018 sur la base des participants désignés pour la conférence technique et en veillant au bon équilibre de la représentation hommes-femmes et des régions.

Jour 1: Mercredi 11 avril				
08 h 30 - 09 h 00	Enregistrement			
Présentation du contexte				
09 h 00 – 09 h 10	Ouverture			
09 h 10 – 09 h 40	Examen des priorités, besoins et exigences communiqués par les Membres			
09 h 40 – 10 h 00	Le rôle de la CCI dans la satisfaction des besoins des Membres: Opportunités à saisir et défis à surmonter			
10 h 00 – 10 h 30	Pause et photographie de groupe			
Séance 1: Observations et gestion des données climatologiques				
10 h 30 – 10 h 45	Réalisations et prochaines étapes			
10 h 45 – 11 h 30	Exposés (3 maximum) sur les bonnes pratiques dans des domaines en rapport, par exemple:			
	 Réseaux d'observation, défis et plans d'amélioration – accent sur les réseaux de référence et les réseaux de volontaires Cadre de gestion des données climatologiques : manuel de référence et convergence avec la stratégie de gestion des informations à l'échelle de l'OMM Initiative internationale de sauvetage de données: pourquoi et comment avancer? 			
11 h 30 – 11 h 45	Questions/réponses			
Séance 2: Surve	illance et analyse du climat			
11 h 45 – 12 h 00	Réalisations et prochaines étapes			
12 h 00 – 12 h 45	Exposés (3 maximum) sur les bonnes pratiques dans des domaines en rapport, par exemple: - Produits nationaux de surveillance du climat - Extrêmes météorologiques et climatiques - Analyse et évaluation du climat			
12 h 45 – 13 h 00	Questions/réponses			
13 h 00 – 14 h 30	Déjeuner			
Séance 3: Prévis	sions et projections climatiques et modes de diffusion			
14 h 30 – 14 h 45	Réalisations et prochaines étapes			
14 h 45 – 15 h 30	Exposés (3 maximum) sur les bonnes pratiques dans des domaines en rapport, par exemple: - Bulletins saisonniers sur le climat - Systèmes objectifs de prévision infrasaisonnière à saisonnière - Bulletins sur les prévisions annuelles à décennales du climat			
15 h 30 – 15 h 45	Questions/réponses			
15 h 45 – 16 h 15				

Séance 4: Les informations climatologiques pour l'adaptation et la gestion des risques				
16 h 45 – 17 h 00	Réalisations et prochaines étapes			
17 h 00 – 17 h 45	Exposés (3 maximum) sur les bonnes pratiques dans des domaines en rapport, par exemple:			
	 Gérer les risques climatiques à l'échelle nationale/régionale Intensifier l'utilisation d'indices climatiques sectoriels Passer de la théorie à la pratique avec des bonnes pratiques favorisant l'égalité des sexes 			
17 h 45 – 18 h 00	Questions/réponses			

Jour 2: Jeudi 12 avril				
Séance 5: Développement des capacités				
09 h 00 – 09 h 15	Réalisations et prochaines étapes			
	Exposés (3 maximum) sur les bonnes pratiques dans des domaines en rapport, par exemple:			
09 h 15 – 10 h 00	 Tenir compte des spécificités des hommes et des femmes pour renforcer les capacités des services climatologiques Le rôle de la communication via les médias sociaux dans les services climatologiques Garantir la gestion de la qualité dans les services climatologiques 			
10 h 00 – 10 h 15	Questions/réponses			
10 h 15 – 10 h 45	Pause			
Séance 6: Développement d'une stratégie pour la dix-septième session de la CCI				
10 h 45 – 11 h 30	Le Système d'information sur les services climatologiques (SISC): Concept et mise en place			
11 h 30 – 12 h 00	Questions/réponses			
12 h 00 – 13 h 30	Déjeuner			
13 h 30 – 15 h 30	Table ronde avec animateur sur les défis à surmonter et les opportunités à saisir s'agissant des systèmes de base, de la prestation de services et du développement des capacités pour parvenir à des services climatologiques intégrés à l'appui de l'élaboration de politiques et de la prise de décision au plan national			
15 h 30 – 16 h 00	Pause			
16 h 00 – 16 h 30	Répondre aux besoins des Membres: synthèse de la conférence technique			
16 h 30 – 17 h 00	Discussions finales et discours de clôture			